

Schéma d'organisation des compétences locales de l'eau sur le bassin versant du Gapeau

CONTEXTE

Le Syndicat mixte du bassin versant du Gapeau (SMBVG) a été créé le 3 février 2014 par arrêté préfectoral comme structure porteuse de l'élaboration et de la mise en œuvre du Schéma d'aménagement et de gestion des eaux (SAGE) entre la Communauté d'agglomération Provence Verte pour Méounes-Les-Montrieux, la Communauté de communes Vallée du Gapeau pour Belgentier, la Farlède, Solliès-Pont, Solliès-Ville, Solliès-Toucas et les communes de Carnoules, Collobrières, Cuers, La Crau, Hyères, Pierrefeu-du-Var, Pignans, Puget-ville et Signes. À ce titre, c'est un Syndicat Mixte d'études et de travaux.

MISE EN ŒUVRE DE LA DÉMARCHÉ

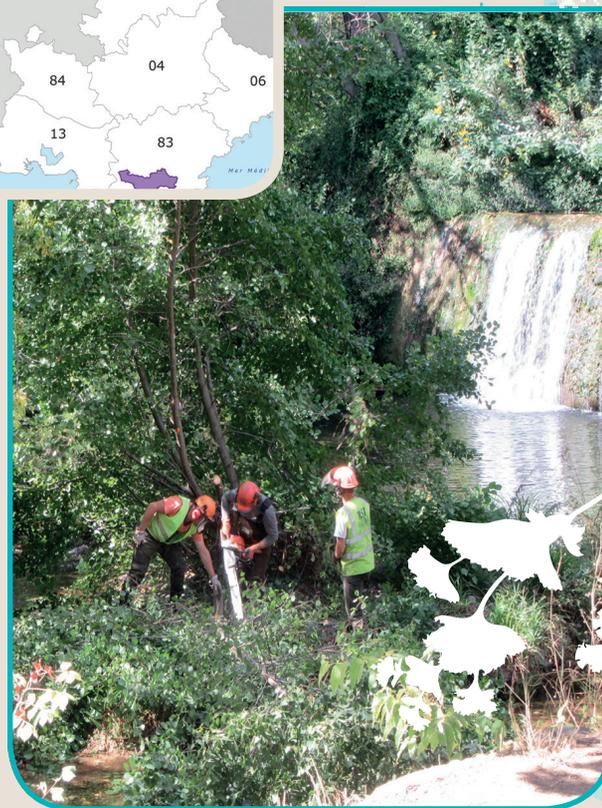
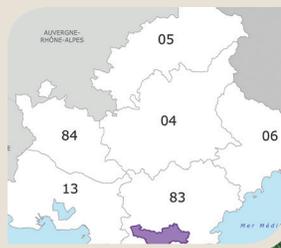
La démarche SOCLE n'est pas terminée sur notre territoire. Nous sommes en train de discuter avec nos EPCI du territoire de mise en œuvre de la GEMAPI le plus opportun pour répondre à toutes les attentes des territoires et éviter de laisser des secteurs orphelins. Vient en parallèle la réflexion sur nos missions et sur les clés de répartitions de financement et de gouvernance.

Un groupement de bureaux d'études (technique, administratif, juridique et financier) nous accompagne dans la réalisation du schéma pour élaborer la prospective technique et financière sur laquelle s'appuie nos discussions.

Un COPIL a été constitué pour valider les différentes phases de l'étude. Cependant, la discussion bipartite (SMBVG / EPCI FP-Maires et délégués syndicaux communautaires) est privilégiée pour favoriser les échanges.

FINANCEMENT DE LA GEMAPI

Les statuts du SMBVG sont en cours de réécriture. 5 EPCI FP sur 6 ont levé la taxe GEMAPI en 2018.



Le SMBVG porte l'étude SOCLE dans l'idée d'affirmer sa volonté de construire un projet territorial à l'échelle du bassin versant du Gapeau.

Le SMBVG porte une dimension stratégique du grand cycle de l'eau à travers l'élaboration du Schéma d'aménagement et de gestion des eaux et porte, depuis sa création, une volonté de combiner prévention des inondations et gestion des milieux aquatiques et de la ressource en eau. La démarche SOCLE appuie la légitimité du SMBVG à porter toutes les compétences de gestion du grand cycle de l'eau sur son bassin versant.

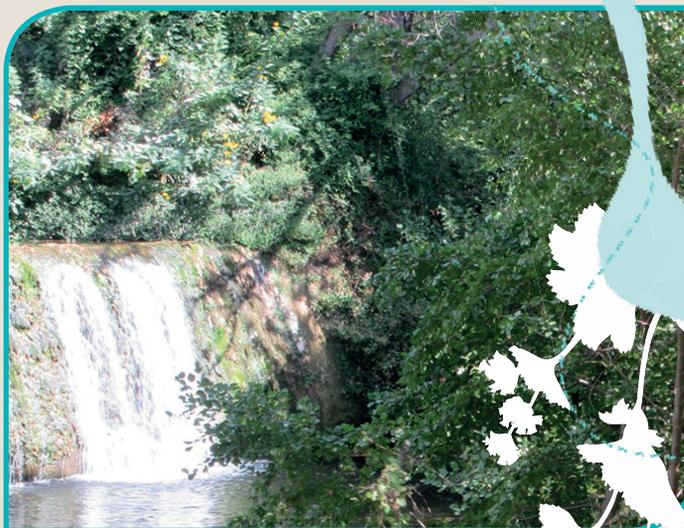
Châu CHRETIEN-TON
Directrice, SMBVG



ZOOM SUR...

Tous les EPCI FP du territoire reconnaissent que le SMBVG est une structure légitime pour porter l'intégralité de la compétence GEMAPI ainsi que le volet stratégique et les compétences optionnelles afférentes de gestion du grand cycle de l'eau sur le bassin versant du Gapeau. En effet, le SMBVG a su, depuis sa création impulser une réelle dynamique sur le bassin versant et fédérer l'ensemble des acteurs du grand cycle de l'eau dans des processus de concertation. Aussi, sa présence sur le territoire semble satisfaire l'ensemble des parties prenantes et est légitimée par le portage de l'intégralité de la compétence.

La difficulté est de proposer des clés de répartitions financières et des clés de gouvernance représentative des enjeux de territoire et répondant aux attentes de tous nos membres.



QUI FAIT QUOI ?

Les EPCI FP transfèrent la totalité de la compétence GEMAPI au SMBVG. Le Syndicat porte la compétence GEMAPI et des missions Hors-GEMAPI sur le bassin versant du Gapeau.

STRUCTURE PORTEUSE DE LA DÉMARCHE :
Syndicat Mixte du Bassin Versant du Gapeau (SMBVG)

LISTE DES EPCI FP CONCERNÉS SUR LE TERRITOIRE :

- ▶ Métropole Toulon Provence Méditerranée
- ▶ Communauté d'agglomération Sud Sainte Baume
- ▶ Communauté d'agglomération Provence verte
- ▶ Communauté de communes Méditerranée Porte des Maures
- ▶ Communauté de communes Vallée du Gapeau
- ▶ Communauté de communes Cœur du Var

CONTACT

Châu Chrétien-Ton
SMBVG
c.ton@smbvg.fr
04 98 16 36 00

EN SAVOIR +

- ARPE PACA :
Claire POULIN / 04 42 90 90 58 / c.poulin@arpe-paca.org
Nicolas METSU / 04 42 90 90 53 / n.metsu@arpe-paca.org

Retrouvez d'autres retours d'expériences sur :
arpe-paca.org // rrgma-paca.org

NOVEMBRE 2018